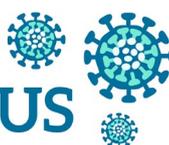


*Pôle communication*

Mercredi 29 avril 2020



# CORONAVIRUS Covid-19

## INFO PRESSE

### **Retour à la normale dans les établissements scolaires dès lundi 4 mai**

De nouvelles mesures entrent en vigueur en Nouvelle-Calédonie à partir du lundi 4 mai pour une durée de six semaines, soit jusqu'au 14 juin inclus. Dans ce cadre, les établissements scolaires, de la maternelle au lycée, ouvriront normalement, en classe entière dès lundi prochain.

- La scolarité étant obligatoire, les règles en matière d'absentéisme seront de nouveau applicables.
- Les transports scolaires seront opérationnels. Les transporteurs privés ne seront pas soumis à l'obligation du port du masque dans la mesure où ils peuvent identifier leurs passagers.
- Toutes les activités sportives, individuelles comme collectives, seront autorisées puisque les élèves sont des personnes identifiées au sein de la classe et de l'établissement scolaire.
- Les masques pour les personnels et les élèves ne seront pas obligatoires mais sont autorisés.
- Le calendrier des examens est inchangé.

Au plan sanitaire, les recommandations d'absence de contact, de lavage des mains, de nettoyage des locaux sont maintenus. Chaque établissement mettra en œuvre, dans la mesure du possible, les recommandations suivantes en tenant compte de ses effectifs, de l'âge des élèves et de ses spécificités avec des organisations particulières : sens de circulation adaptés, récréations alternées, allongement du temps de cantine, adaptation des emplois du temps, temps réservés au lavage des mains.